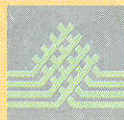


PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS NON QUALIFIÉS : DISPARITÉS ET SIMILITUDES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

EN mars 2000, 4,5 millions d'ouvriers et d'employés non qualifiés travaillent dans des entreprises privées ou semi-publiques, soit trois salariés sur dix. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, l'appel à la main-d'œuvre non qualifiée a diminué dans l'industrie et la construction. En revanche, le recours à ce type d'emplois a augmenté dans le tertiaire, mais ces créations n'ont pas compensé les pertes enregistrées dans l'industrie et la construction. À partir de cette date, et surtout depuis la fin 1996, le redémarrage des créations d'emplois dans tous les grands secteurs économiques a favorisé la reprise de l'emploi non qualifié, dynamisée par la mise en place de mesures d'allègement des charges sociales en faveur des bas salaires. Les créations de postes d'employés non qualifiés se sont accélérées. Pour les ouvriers non qualifiés, l'emploi s'est stabilisé avant de redémarrer dans de nombreux secteurs, en particulier l'agriculture, la construction et les services opérationnels.

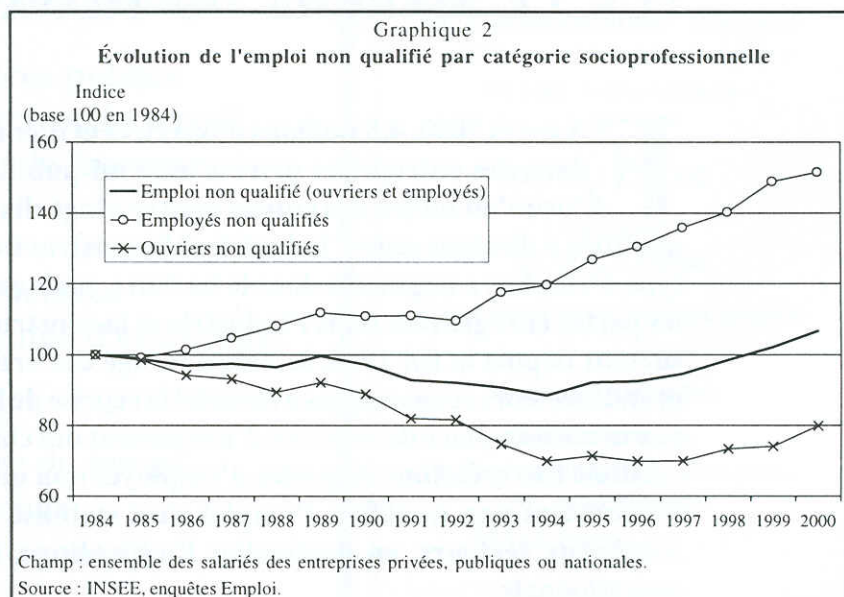
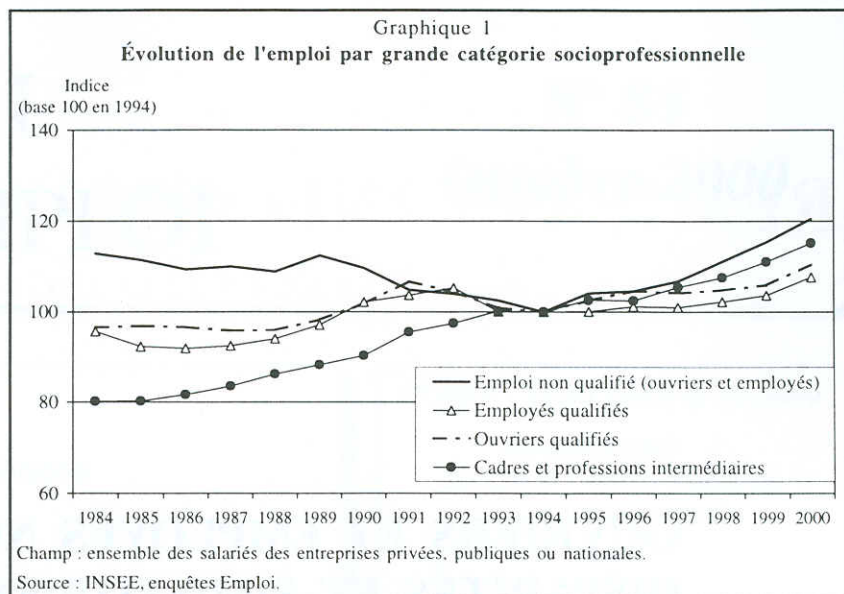
Ces non-qualifiés sont en moyenne plus jeunes et moins diplômés que les qualifiés. La proportion de femmes reste très forte chez les employés malgré la place croissante occupée par les jeunes hommes ; elle est aussi plus élevée chez les ouvriers non qualifiés que chez les ouvriers qualifiés. Le développement de ces emplois s'est accompagné d'un recours plus fréquent aux formes particulières d'emploi, dont le temps partiel. Ainsi, 10 % des ouvriers sont en mission d'intérim et 44 % des employés travaillent à temps partiel. Cependant, malgré la reprise de l'emploi, cette population reste plus exposée au chômage que les autres catégories socioprofessionnelles : son taux de chômage, même s'il s'est réduit depuis six ans, est encore nettement supérieur à la moyenne.



En mars 2000, près de trois salariés du secteur privé sur dix, soit 4 480 000 personnes, sont non qualifiés (encadrés 1, 2 et 3). La part de l'emploi non qualifié dans l'emploi salarié total est passée de 33 % en 1984 à 29 % en 2000. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, leurs perspectives d'emploi étaient peu favorables, en raison essentiellement de la réduction massive de ce type d'emploi dans l'industrie et la construction. De 1984 à 1994, l'emploi non qualifié s'est contracté au rythme moyen de 1,2 % par an, alors qu'inversement l'emploi qualifié (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers qualifiés) a augmenté en moyenne de 1,2 % par an. Au total, 480 000 emplois non qualifiés ont disparu au cours de ces dix années.

À partir de 1994, avec la mise en place des mesures d'allègement des charges sociales sur les bas salaires, et surtout depuis fin 1996, avec la reprise de l'activité économique, la tendance s'est inversée. L'emploi non qualifié augmente même plus rapidement que l'emploi qualifié (+3,2 % par an de 1994 à 2000, contre +1,9 % pour les catégories plus qualifiées) (graphique 1). C'est ainsi que 760 000 emplois non qualifiés ont été créés au cours des six dernières années. Néanmoins, au sein de ces emplois, les postes à temps partiel progressent plus rapidement que ceux à temps complet. De même, la part des emplois à « bas salaires » s'étend (1).

Toutefois, cette évolution d'ensemble dissimule de fortes disparités entre ouvriers et employés (graphique 2). Les ouvriers, soit aujourd'hui 2 090 000 non-qualifiés, ont été touchés de plein fouet par les pertes d'emplois survenues dans la construction et surtout l'industrie. De mars 1984 à mars 1994, 790 000 postes d'ouvriers non qualifiés ont été supprimés dans l'ensemble du secteur privé. Le contexte économique et législatif plus favorable des dernières années contribue à stopper l'hémorragie. Les créations ont même redémarré depuis six ans : +260 000 postes, dont +152 000 de janvier 1999 à mars 2000. En revanche, les effectifs d'employés non qualifiés n'ont cessé d'augmenter sur



les seize dernières années, atteignant 2 390 000 salariés en mars 2000. La croissance est particulièrement vive depuis six ans : 500 000 postes ont été créés de 1994 à 2000, soit les trois cinquièmes des créations enregistrées depuis 1984.

Près d'un quart de non-qualifiés parmi les salariés de l'industrie

En mars 2000, 23 % des salariés de l'industrie sont non qualifiés, soit 984 000 personnes. Au cours des seize dernières années, plus de 550 000 postes ont été supprimés au total dans ce

secteur, en majorité des postes d'ouvriers (graphique 3). Dans ce contexte, les emplois les moins qualifiés ont été tout particulièrement touchés. En effet, la baisse de l'emploi industriel total s'accompagne d'une profonde modification de la structure des emplois. En 1984, l'emploi ouvrier représentait 62 % de l'emploi industriel. Seize ans plus tard, cette part n'est plus que de 58 % en raison de l'augmentation des postes de cadres et de techniciens. À cela s'ajoute, au sein de l'emploi ouvrier, un repli sensible des postes les moins qualifiés qui s'interrompt, toutefois, en 1994. En mars 1984, 49 % des ouvriers de l'industrie étaient non qualifiés, ils ne sont plus que 36 % en mars 1994 et 35 % en mars 2000.

(1) - Voir encadré 2.

Tableau 1
Importance de l'emploi non qualifié dans les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture

	Effectifs salariés	Part des non-qualifiés (en %)	Évolution annuelle moyenne des non-qualifiés (en %)	
	2000	2000	1984-1994	1994-2000
Industrie	4 354 429	23	-5	1
Industries agricoles et alimentaires	595 033	42	-1	3
Textile	124 313	32	-7	-5
Habillement, cuir	149 306	30	-9	-8
Bois et papier	207 318	29	-3	-2
Équipements du foyer	235 251	28	-4	-1
Chimie, caoutchouc, plastiques	384 913	25	-4	2
Automobile	325 323	24	-9	6
Métallurgie et transformation des métaux	495 591	23	-7	6
Composants électriques et électroniques	218 707	21	-5	5
Produits minéraux	169 109	19	-7	-5
Pharmacie, parfumerie et entretien	162 048	15	-4	3
Équipements électriques et électroniques	247 310	13	-6	6
Équipements mécaniques	458 959	12	-4	2
Édition, imprimerie, reproduction	215 952	9	-4	1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	148 017	9	ns	ns
Production de combustibles et de carburants	39 967	8	ns	ns
Eau, gaz, électricité	177 312	4	ns	ns
Construction	1 214 710	20	-4	3
Agriculture, sylviculture, pêche	324 463	75	-1	3

ns : non significatif en raison de la faiblesse des effectifs concernés.
 Champ : ensemble des salariés des entreprises privées, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Cette tendance globale se décline différemment selon les branches. Les industries agricoles et alimentaires emploient beaucoup de non-qualifiés (plus de 40 % en mars 2000) mais, dans ce secteur, les suppressions de postes non qualifiés ont été plus réduites qu'ailleurs au cours de la période 1984-1994 (tableau 1). Le caractère saisonnier de cette activité nécessite toujours un fort recours à une main-d'œuvre flexible et peu qualifiée. Quatre autres secteurs emploient plus d'un quart de non-qualifiés dans leurs effectifs. Il s'agit des industries du textile, de l'habillement-cuir, du bois-papier et des équipements du foyer. Dans ces secteurs en déclin, les effectifs non qualifiés ont diminué de manière drastique. Par exemple, l'habillement-cuir emploie 45 000 ouvriers non qualifiés en mars 2000, contre 200 000 en mars 1984. À l'inverse, l'énergie, les industries des biens d'équipement et l'édition-imprimerie-reproduction ont moins recours à ce type de main-d'œuvre. La construction, dont l'évolution a été semblable à celle observée dans l'industrie, compte de son côté 20 % de non-qualifiés parmi ses salariés, soit 240 000 personnes. L'agriculture,

dont les salariés sont classés par définition parmi les ouvriers non qualifiés, emploie 242 000 non-qualifiés (soit 75 % de son effectif total).

Dans l'industrie, les métiers transversaux ont mieux résisté que les métiers spécialisés

Les non-qualifiés de l'industrie sont presque exclusivement des ouvriers. Les principaux secteurs employant des ouvriers non qualifiés sont, par ordre décroissant, la construction, l'agriculture et les industries agricoles et alimentaires. Seules les industries agro-alimentaires comptent un nombre conséquent d'employés dans leurs effectifs non qualifiés (30 %, soit 74 000 salariés).

En seize ans, la répartition des ouvriers non qualifiés par métier s'est modifiée au détriment des professions traditionnelles comme dans le textile ou le cuir. Ces métiers, qui rassemblaient 11 % de la main-d'œuvre ouvrière non qualifiée en 1984, n'en représentent plus qu'une part marginale en 2000 (tableau 2). Ce déclin

est dû à la récession économique des industries du textile, de l'habillement et de la chaussure, accompagnée de la délocalisation de la production dans des pays à faible coût salarial. L'importance relative d'autres catégories d'ouvriers non qualifiés à forte spécificité sectorielle tels que ceux des industries de process (2), de la mécanique et du gros œuvre du bâtiment s'est réduite, mais moins fortement. En revanche, avec le développement de la logistique, les fonctions d'emballage et de manutention, transverses aux différents secteurs industriels, se sont étoffées et regroupent désormais le plus grand nombre d'ouvriers non qualifiés (391 000 salariés en mars 2000). De même, les nettoyeurs dont la fonction a tendance à être externalisée, rassemblent désormais 16 % des effectifs ouvriers non qualifiés, contre seulement 9 % en 1984.

Plus d'un tiers des salariés du tertiaire sont non qualifiés

Dans le tertiaire, la situation de l'emploi non qualifié est plus favora-

Tableau 2
Les métiers d'ouvriers non qualifiés les plus fréquents

Familles professionnelles	Effectifs salariés (en milliers)			Part dans l'ensemble des ouvriers non qualifiés (en %)		
	1984	1994	2000	1984	1994	2000
J0-Ouvriers non qualifiés de la manutention	321	329	391	12,2	17,9	18,7
E0-Ouvriers non qualifiés des industries de process	485	312	351	18,5	17,0	16,8
T4-Agents d'entretien - nettoyeurs	230	279	329	8,8	15,3	15,7
D3-Ouvriers non qualifiés de la mécanique	310	173	209	11,8	9,4	10,0
B0-Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	242	139	168	9,2	7,6	8,0
F0-Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	291	100	66	11,1	5,5	3,1
Autres ouvriers non qualifiés	744	500	580	28,4	27,3	27,7

Champ : ensemble des salariés des entreprises privés, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

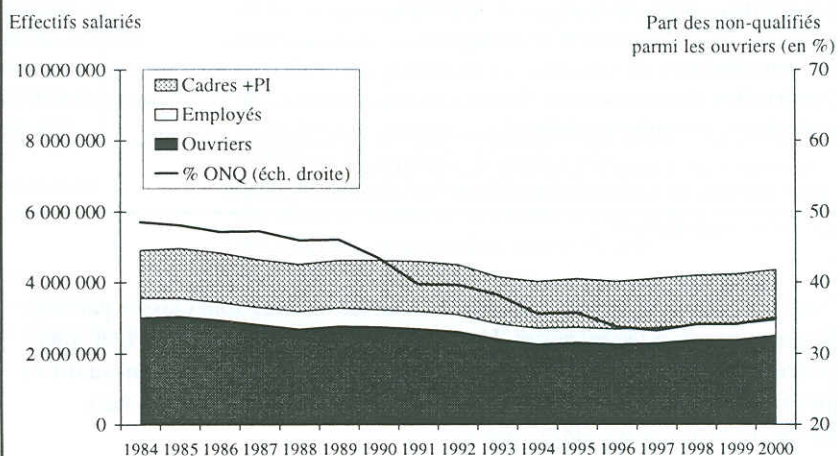
ble que dans l'industrie. Tout d'abord, les effectifs du tertiaire augmentent régulièrement, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. De plus, le poids dans l'emploi total des postes les moins qualifiés y est plus élevé que dans l'industrie (32 % contre 23 % en 2000) et il est plutôt en hausse depuis le début des années quatre-vingt-dix. En particulier chez les employés, la présence des non-qualifiés se renforce, passant de 53 % en 1984 à 58 % en 2000 (graphique 4).

Mais là encore, les situations sont différentes d'une activité économique à l'autre. Dans quatre secteurs d'activité, les non-qualifiés sont majoritaires par rapport aux qualifiés : les services personnels et domestiques, le commerce de détail-réparations, l'hôtellerie-restauration et les services opérationnels (3) (tableau 3). Ces activités de main-d'œuvre, où les frais de personnel représentent une composante importante du coût global du service, ont pleinement bénéficié des mesures d'allègement des charges sociales qui ont ainsi dopé la demande de travail. À l'opposé, d'autres secteurs offrent moins de 10 % de leurs postes aux non-qualifiés. Il s'agit des services aux entreprises hors services opérationnels (conseil et assistance,

(2) - Ces industries se caractérisent par des procédés de production en continu. Il s'agit principalement des secteurs de la chimie, du pétrole, de la sidérurgie, de l'industrie du verre, de la cellulose et du nucléaire.

(3) - Les services opérationnels regroupent des activités comme la location de matériels, le travail temporaire, le nettoyage, le routage, ou encore l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets.

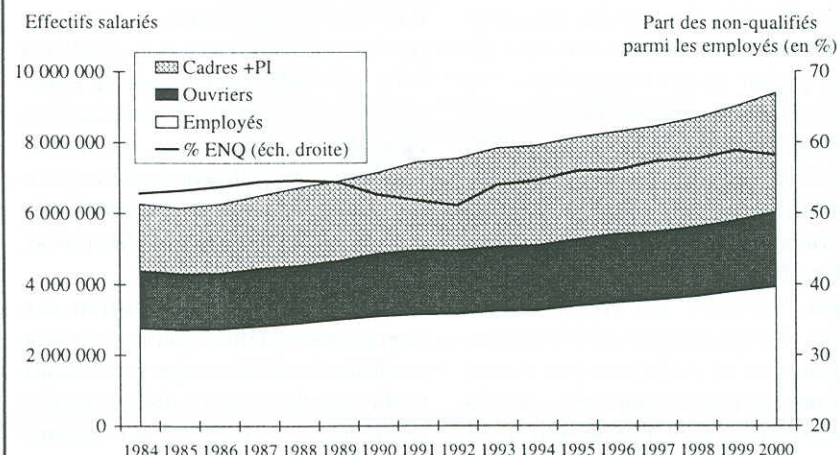
Graphique 3
Évolution des effectifs salariés dans l'industrie (hors construction)
par catégorie socioprofessionnelle



Champ : ensemble des salariés des entreprises privées, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Graphique 4
Évolution des effectifs salariés dans le tertiaire par catégorie socioprofessionnelle



Champ : ensemble des salariés des entreprises privées, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Tableau 3
Importance de l'emploi non qualifié dans les secteurs tertiaires

	Effectifs salariés	Part des non-qualifiés (en %)	Évolution annuelle moyenne des non-qualifiés (en %)	
	2000	2000	1984-1994	1994-2000
Tertiaire	9 379 726	32	1	4
Services personnels et domestiques	694 515	94	2	4
Commerce de détail, réparations	1 329 231	57	1	3
Hôtels et restaurants	576 596	55	2	3
Services opérationnels	635 715	50	5	7
Santé, action sociale (partie privée)	930 541	42	6	8
Activités immobilières	237 752	40	0	0
Commerce et réparation automobile	370 751	23	-4	0
Commerce de gros	890 596	18	-3	4
Activités récréatives, culturelles et sportives	215 067	15	0	4
Activités associatives et extra-territoriales (partie privée)	253 164	13	0	1
Éducation (partie privée)	375 313	11	16	0
Transports	959 886	10	-1	3
Administration publique (partie privée)	48 829	5	ns	ns
Conseils et assistance	912 997	3	10	-2
Activités financières	680 721	2	ns	ns
Postes et télécommunications (partie privée)	219 577	2	ns	ns
Recherche et développement	48 475	0	ns	ns

ns : non significatif en raison de la faiblesse des effectifs concernés.
Champ : ensemble des salariés des entreprises privées, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Tableau 4
Les métiers d'employés non qualifiés les plus fréquents

Familles professionnelles	Effectifs salariés (en milliers)			Part dans l'ensemble des employés non qualifiés (en %)		
	1984	1994	2000	1984	1994	2000
R1-Vendeurs	449	493	603	28,5	26,1	25,2
T2-Assistants maternels et aides familiaux	104	256	481	6,6	13,6	20,1
S2-Employés de l'hôtellerie-restauration (dont serveurs)	233	274	304	14,8	14,5	12,7
R0-Caissiers et employés de libre-service	179	232	272	11,4	12,3	11,4
T1-Employés de maison	260	210	257	16,5	11,1	10,8
Autres employés non qualifiés	352	423	473	22,3	22,4	19,8

Champ : ensemble des salariés des entreprises privés, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

postes et télécommunications, recherche et développement) et des activités financières.

Les trois quarts des non-qualifiés qui travaillent dans le tertiaire sont des employés. Quatre secteurs du tertiaire regroupent à eux seuls 80 % des employés non qualifiés : le commerce de détail-réparations, les services personnels et domestiques, la partie privée du secteur de la santé et de l'action sociale et l'hôtellerie-restauration. Mais certains secteurs du tertiaire emploient, parmi leurs non-qualifiés, plus d'ouvriers que d'employés. Il s'agit des transports, des services opérationnels (4), du commerce et de la réparation automobile et du commerce de gros, avec en-

viron 70 % d'ouvriers parmi les non-qualifiés. En particulier, les services opérationnels emploient 11 % de l'effectif total des ouvriers non qualifiés.

Forte croissance des assistants maternels et aides familiaux

Chez les employés, deux professions sont très largement représentées : les vendeurs et les assistants maternels et aides familiaux (tableau 4). En particulier, le métier d'assistant maternel et aide familial a été favorisé par la mise en place d'un dispositif d'incitation fiscale en faveur des particuliers

employeurs dès 1992 et par la création du chèque-emploi-services en 1995. Ces dispositifs visent à mieux répondre aux besoins tels que l'hospitalisation à domicile, l'aide aux personnes âgées ou encore la garde d'enfants. Toutefois, ces mesures législatives ont sans doute permis de légaliser des emplois déjà existants mais non déclarés dans ce domaine d'activité.

(4) - La ventilation des intérimaires par secteur utilisateur n'étant pas parfaite, un certain nombre d'entre eux se trouvent encore comptabilisés dans les services opérationnels. La population des ouvriers non-qualifiés, nombreux sur ce type de postes, peut être de ce fait augmentée artificiellement.

Tableau 5
Nombre et répartition des demandeurs d'emploi par grande catégorie socioprofessionnelle

	Nombre de demandeurs d'emploi en mars		Répartition (en %) des demandeurs d'emploi en mars		Part (en %) des emplois dans l'ensemble de l'économie
	1987	2000	1987	2000	2000
Ouvriers et employés non qualifiés	1 203 000	1 210 000	45	41	26
Ouvriers et employés qualifiés	1 136 000	1 047 000	42	35	37
Cadres et professions intermédiaires	340 000	697 000	13	24	37
Ensemble	2 679 000	2 953 000	100	100	100

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories 1 et 6.

Source : ANPE-SILEF, fichiers mensuels.

La part des métiers du commerce (vendeur, caissier et employé de libre-service) est en léger recul malgré une hausse des effectifs. Le même phénomène est constaté pour les employés de l'hôtellerie-restauration. Par ailleurs, les employés de maison ont également bénéficié de la mise en place du chèque-emploi-services. Cette profession crée des emplois depuis 1994 et retrouve ainsi son niveau d'effectifs de 1984.

Les demandeurs d'emploi non qualifiés sont les plus nombreux

Si, depuis 1994, les opportunités d'emploi pour les non-qualifiés sont plus importantes, leur risque de chômage demeure très élevé. En mars 2000, l'ANPE recense 2 953 000 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories 1 et 6 (5), dont 1 210 000 sont classés comme non-qualifiés par l'ANPE, soit quatre demandeurs d'emploi sur dix (6). Comparée aux 26 % d'emplois occupés par des non-qualifiés dans l'ensemble de l'économie, secteurs privé et public réunis, cette proportion témoigne d'un fort déséquilibre du marché du travail (tableau 5). Le chômage des non-qualifiés est sensible au cycle conjoncturel, mais ses fluctuations sont nettement moins marquées que celles des autres catégories socioprofessionnelles.

(5) - Voir définition dans l'encadré 3.

(6) - Il s'agit des demandeurs d'emploi ayant occupé un poste non qualifié auparavant ou placés dans ces métiers en fonction de leur formation s'ils n'ont jamais travaillé.

Tableau 6
Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle *En pourcentage*

	1990	1994	2000
Employés non qualifiés	14,6	17,2	15,3
Employés qualifiés	9,9	13,4	9,8
Ouvriers non qualifiés	18,1	22,8	18,8
Ouvriers qualifiés	7,8	12,1	8,5
Cadres et prof. intermédiaires	3,6	6,6	4,8
Ensemble	9,3	12,5	10,1

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi au sens du BIT.

Source : INSEE, Enquêtes Emploi, calculs DARES.

les. Les demandeurs d'emploi non qualifiés ont très peu bénéficié de la reprise de la fin des années quatre-vingt et ont été relativement moins affectés par la récession du début des années quatre-vingt-dix (+ 2,2 % par an de demandes d'emploi, contre +11 % pour les autres professions entre 1990 et 1994). Après le retournement de conjoncture de 1994, leur nombre a plus faiblement progressé : depuis 1998, il diminue fortement (-13 % en deux ans) mais plus lentement toutefois que celui des ouvriers et des employés qualifiés (-21 %). En effet, en période de reprise, et alors qu'il subsiste un fort taux de chômage, les non-qualifiés à la recherche d'un emploi restent en concurrence, même pour des postes non qualifiés, avec des chômeurs plus diplômés et plus expérimentés.

Chez les non-qualifiés, le taux de chômage des employés est inférieur à celui des ouvriers

Après une période de forte hausse de 1990 à 1994, le taux de chômage des non-qualifiés s'était stabilisé depuis 1994. Entre janvier 1999 et mars 2000, il a fortement diminué et s'éta-

blit désormais à 16,8 %. La situation à l'égard du chômage des employés demeure plus favorable que celle des ouvriers, mais l'écart entre leurs taux de chômage se réduit (-3,5 points en 2000, contre -5,6 points en 1994) (tableau 6). Les employés et ouvriers qualifiés ont profité plus rapidement de la reprise économique : 9 % d'entre eux sont au chômage en mars 2000. Mais le taux de chômage des ouvriers qualifiés est ici inférieur à celui des employés.

Parmi les non-qualifiés, les femmes et les hommes se trouvent au chômage dans des proportions voisines, respectivement 16,5 % et 17,1 % en mars 2000. Dix ans plus tôt, la situation était inversée : 17,5 % contre 14,9 %. Le taux de chômage des hommes ouvriers a fortement augmenté de 1990 à 1994, passant de 15,8 % à 23,1 %, en liaison avec le recul de l'emploi industriel. Ils se sont positionnés sur des postes d'employés non qualifiés qui offraient alors de nouveaux débouchés, ce qui a entraîné une hausse de la demande relative à ces postes (de 12,3 % à 16,2 %). Depuis 1994, la situation de l'emploi des ouvriers non qualifiés s'est améliorée, leur taux de chômage revenant en 2000 à 18,4 %. Les femmes ont plus directement bénéficié des créations de postes d'employés non qualifiés : pour

Tableau 7
Importance de l'emploi à durée limitée

En % des effectifs concernés

	1984		1994		2000	
	CDD	Intérim	CDD	Intérim	CDD	Intérim
Employés non qualifiés.....	2,4	0,4	5,2	0,3	8,2	0,5
Employés qualifiés.....	2,5	1,4	4,9	1,5	7,3	2,3
Ouvriers non qualifiés.....	2,7	1,2	8,0	5,1	10,3	12,1
Ouvriers qualifiés.....	1,3	0,8	3,0	1,9	4,4	5,2
Cadres et prof. interm.....	1,7	0,4	3,8	0,4	4,8	0,8
Ensemble.....	2,0	0,8	4,5	1,6	6,3	3,6

Champ : ensemble des salariés des entreprises privés, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Tableau 8
Importance du travail à temps partiel

En % des effectifs concernés

	1984			2000		
	H.	F.	Ens.	H.	F.	Ens.
Employés non qualifiés.....	7,9	38,2	31,1	18,5	51,1	43,8
Employés qualifiés.....	2,4	14,3	11,8	7,8	28,1	24,3
Ouvriers non qualifiés.....	3,0	18,1	8,3	8,3	34,3	17,8
Ouvriers qualifiés.....	1,4	10,8	2,1	2,8	17,4	4,3
Cadres et prof. interm.....	1,4	14,2	4,5	3,5	21,0	9,5
Ensemble.....	2,1	21,0	9,0	5,0	33,0	16,7

Champ : ensemble des salariés des entreprises privés, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

les employées, le taux de chômage retrouve en 2000 son niveau de 1990 (15,5 %), tandis que celui des ouvrières s'est réduit à 19,5 % (après 22,3 % en 1994).

La fragilité des emplois apparaît à travers l'importance des contrats à durée limitée

La croissance vive de l'emploi au cours des dernières années s'est accompagnée du développement des contrats à durée limitée, notamment chez les non-qualifiés du secteur privé (tableau 7). En mars 2000, 22 % des ouvriers non qualifiés travaillent sous contrat temporaire - contrat à durée déterminée (CDD) ou intérim -, alors qu'ils sont moins de 10 % parmi les ouvriers qualifiés. Chez les employés, l'écart selon le niveau de qualification est beaucoup plus réduit, d'autant que l'intérim est inexistant pour les non-qualifiés. De 1994 à 2000, période de reprise économique, la progression du nombre de ces contrats courts a été plus rapide chez les non-qualifiés (+12 % en moyenne par an, contre +10 % pour les qualifiés).

Dans l'ensemble du secteur privé, le temps partiel s'est développé, notamment pour les femmes et pour les salariés du secteur tertiaire. Il a touché en priorité les populations les moins qualifiées. Ainsi, il est très présent chez les employés non qualifiés (tableau 8). 44 % d'entre eux sont concernés, soit deux fois plus que les employés qualifiés. Chez les ouvriers non qualifiés, 18 % des effectifs travaillent à temps partiel, contre seulement 4 % chez leurs homologues qualifiés, ceci s'expliquant par la présence plus importante des femmes (37 % contre 10 %). En seize ans, la proportion d'ouvriers non qualifiés à temps partiel a augmenté de 9,5 points, contre seulement 2,2 points pour les qualifiés.

Très majoritairement, les métiers de services sont occupés par des femmes et les postes d'ouvriers par des hommes

En 1984, les emplois non qualifiés se partageaient presque équitablement entre hommes et femmes. Seize ans plus tard, les femmes occupent

58 % des emplois non qualifiés du fait du caractère fortement sexué de nombreux métiers. En 2000, dans sept familles professionnelles d'employés non qualifiés sur dix, les femmes sont majoritaires. Certaines professions telles que les assistants maternels et aides familiaux ou les employés de maison atteignent quasiment 100 %. Ces deux métiers sont occupés essentiellement par des actifs non diplômés ou seulement titulaires du Brevet des collèges (62 %). La moyenne d'âge, de 44 ans, semble indiquer que ce sont essentiellement des métiers dans lesquels peuvent s'insérer des femmes sans qualification particulière et dont l'âge est toujours un frein à l'embauche pour d'autres métiers. Dans cet univers féminin, certaines professions sont ouvertes aux hommes sans qualification. En particulier, les deux tiers des conducteurs de véhicules légers et des gardiens sont des hommes.

En revanche, les hommes sont majoritaires chez les ouvriers. Onze des quinze familles professionnelles d'ouvriers non qualifiés sont occupées essentiellement par des hommes (au moins 60 % des emplois), une compte autant d'hommes que de femmes, et trois sont féminines. Ainsi, les femmes représentent 74 % des effectifs chez les nettoyeurs, 71 % des ouvriers non qualifiés du textile et du cuir et 59 % des ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique. Toutefois, la part des femmes a légèrement progressé en seize ans (+1,5 point). Mais les femmes restent fortement minoritaires (moins de 20 % des effectifs) dans de nombreux domaines professionnels comme le bâtiment, l'agriculture, le travail du bois et la mécanique.

Les jeunes sont nombreux à occuper des postes non qualifiés

Les jeunes, surtout les moins diplômés, s'insèrent sur le marché du travail en occupant en premier lieu des postes non qualifiés, puis des postes qualifiés. C'est pourquoi les jeunes de moins de 25 ans sont très présents parmi les non-qualifiés (17 % de l'effectif total, contre 8 % chez les employés et ouvriers qualifiés). À l'op-

posé, le personnel de 45 ans ou plus représente 28 % des effectifs chez les non-qualifiés, soit trois points de moins que chez leurs homologues qualifiés. Au total, les non-qualifiés sont donc en moyenne plus jeunes que les employés, et surtout les ouvriers qualifiés. De plus, l'âge moyen des non-qualifiés a progressé plus lentement que celui des qualifiés (tableau 9).

Ce rôle de tremplin des emplois non qualifiés pour les jeunes apparaît également à travers leur forte présence au sein des demandeurs d'emploi non qualifiés. Parmi les inscrits à l'ANPE

Tableau 9
Profil démographique

		1984	1994	2000
Taux de féminisation (en %)	Employés non qualifiés	76,6	77,8	77,5
	Employés qualifiés	79,1	82,7	81,7
	Ouvriers non qualifiés	35,1	38,7	36,6
	Ouvriers qualifiés	8,0	10,3	10,2
	Cadres et prof. interm.	24,2	31,5	34,2
Âge moyen (en années)	Employés non qualifiés	36,4	36,6	37,6
	Employés qualifiés	34,3	36,8	38,2
	Ouvriers non qualifiés	34,9	36,0	35,8
	Ouvriers qualifiés	36,5	37,9	39,0
	Cadres et prof. interm.	39,6	39,6	39,9

Champ : ensemble des salariés des entreprises privés, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Tableau 10
Influence du dernier diplôme obtenu

	Répartition des salariés d'une catégorie socioprofessionnelle par niveau de diplôme atteint (en %, mars 2000)		Évolution de cette première répartition de 1984 à 2000 (en points)		Répartition par catégorie socioprofessionnelle des salariés ayant atteint un niveau de diplôme donné (en %, mars 2000)		Évolution de cette deuxième répartition de 1984 à 2000 (en points)	
	Fin de formation < 5 ans*	Ensemble	Fin de formation < 5 ans	Ensemble	Fin de formation < 5 ans	Ensemble	Fin de formation < 5 ans	Ensemble
Non-diplômés ou titulaires du BEPC								
Employés non qualifiés ...	21	47	-23	-24	28	22	2	6
Ouvriers non qualifiés	34	61	-16	-17	44	25	1	-5
Employés qualifiés	4	21	-12	-14	5	9	-8	-1
Ouvriers qualifiés	15	41	-9	-17	18	31	5	2
Cadres et prof. interm.	2	13	-3	-15	5	13	0	-2
Titulaires de CAP-BEP								
Employés non qualifiés ...	28	34	-12	10	24	16	6	6
Ouvriers non qualifiés	33	30	-11	9	29	12	-1	-2
Employés qualifiés	9	32	-23	-6	8	14	-12	-5
Ouvriers qualifiés	40	49	-23	11	33	39	6	4
Cadres et prof. interm.	3	19	-5	-5	6	20	1	-3
Titulaires du baccalauréat seulement								
Employés non qualifiés ...	35	14	22	9	22	15	10	9
Ouvriers non qualifiés	26	7	21	6	16	7	9	4
Employés qualifiés	33	25	1	6	21	24	-22	-5
Ouvriers qualifiés	32	7	22	5	19	13	10	5
Cadres et prof. interm.	15	18	-4	-2	21	42	-7	-14
Titulaires du baccalauréat et d'un diplôme (Bac+2 ou sup.)								
Employés non qualifiés ...	17	5	13	4	6	4	4	2
Ouvriers non qualifiés	7	2	6	2	3	1	2	1
Employés qualifiés	54	22	35	14	20	14	0	2
Ouvriers qualifiés	13	2	10	2	5	3	2	1
Cadres et prof. interm.	80	50	12	21	67	78	-8	-6

(*)- Les personnes considérées ici sont celles dont l'année de fin de formation initiale est comprise entre 1995 et 1999. À la date de l'enquête, ils sont présents depuis moins de cinq ans sur le marché du travail.

Remarque : les personnes en cours d'études initiales et celles n'ayant pas déclaré de diplôme ne sont pas prises en compte.

Lecture : parmi les ouvriers non qualifiés sortis du système scolaire depuis moins de cinq ans, 33 % sont titulaires d'un CAP ou BEP. Cette catégorie représente 29 % de l'ensemble des titulaires de CAP ou BEP sortis depuis moins de cinq ans du système éducatif.

Champ : ensemble des salariés des entreprises privées, publiques ou nationales.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

en mars 2000, 473 000 ont moins de 25 ans (16 % des inscrits). La moitié d'entre-eux sont non qualifiés, contre 41 % pour les demandeurs d'emplois âgés de 25 ans ou plus. Les deux tiers des jeunes demandeurs d'emploi non qualifiés se concentrent dans six familles professionnelles, sur un total de vingt-quatre de niveau non qualifié. Sur ces six métiers, les jeunes préfèrent ceux de vendeurs, caissiers et serveurs, l'intensité de la demande décroissant avec l'âge. Ce phénomène est sans doute dû aux horaires atypiques et au développement du temps partiel au sein de ces professions, deux contraintes que les jeunes sont plus enclins à accepter. À l'opposé, bien qu'il soit demandé par près de 10 % des jeunes, le métier d'agent d'entretien concerne davantage leurs homologues plus âgés, et tout particulièrement ceux ayant entre 30 et 49 ans. Pour les deux derniers métiers à savoir les ouvriers non qualifiés de la manutention et les assistants maternels ou aides familiaux, l'âge n'a pas d'influence notable sur la demande. Les jeunes ne se tournent guère vers les métiers d'employés de maison et de gardiens, contrairement aux plus âgés.

La présence de titulaires de CAP-BEP et du Baccalauréat se renforce chez les non-qualifiés

L'obtention d'un emploi qualifié dépend fortement de la possession ou non d'un diplôme. C'est pourquoi, la moitié des personnes en emploi faiblement ou non diplômées se retrouvent sur des postes non qualifiés (47 %) (tableau 10). Pour les personnes sorties depuis moins de cinq ans du système scolaire, l'absence de diplôme conduit encore plus fréquemment à ce type d'emplois (72 %). Pour elles, la possession d'une formation de niveau CAP, BEP ou même Bac, n'assure même pas l'obtention d'un emploi plus qualifié. Ainsi, les titulaires du baccalauréat en début de carrière professionnelle sont quasiment deux fois plus nombreux à occuper des postes non qualifiés que l'ensemble des bacheliers (38 % contre 22 %). Et cette tendance à la déqualification des jeunes bacheliers en phase d'insertion s'est accentuée ces dernières années puisqu'en 1984, seulement 19 % d'entre eux occupaient des emplois non qualifiés.

Chez les non-qualifiés, les non-diplômés sont ainsi majoritaires (respectivement 47 % et 61 % pour les employés et les ouvriers non qualifiés). Le CAP ou BEP est le niveau le plus élevé obtenu pour la majorité des diplômés, soit un tiers des employés et 30 % des ouvriers. Peu d'entre eux parviennent jusqu'au baccalauréat. La frontière entre les non-qualifiés et les qualifiés se situe au niveau du CAP-BEP pour les ouvriers, et au niveau du baccalauréat pour les employés. En effet, 58 % des ouvriers qualifiés possèdent au moins un CAP ou un BEP (soit 19 points de plus que les ouvriers non qualifiés) et 47 % des employés qualifiés sont au moins bacheliers (soit 28 points de plus que pour les employés non qualifiés).

Agnès AUDRIC-LERENARD,
Alice TANAY (DARES).

Bibliographie

- [1] Gubian A., Ponthieux S., « L'emploi non qualifié », *Premières Synthèses*, MES-DARES, à paraître.
- [2] Audric S., Givord P., Prost C. (1999), « L'emploi non qualifié et son coût : approche empirique et résultats d'une maquette », *Document de travail*, n°G9919, INSEE-DES.
- [3] Gubian A. (1999), « Six ans d'allègement de cotisations employeurs sur les bas salaires », in Bilan de la politique de l'emploi en 1998, *Dossiers de la DARES*, n°3-4, MES-DARES.
- [4] Amar M., Lerenard A., Topiol-Bensaïd A., Viney X. (1999), « Familles professionnelles, données de cadrage 1983-1998 », *Dossiers de la DARES*, n°1-2, MES-DARES.
- [5] Burnod G., Chenu A. (1999), « Employés : quelles qualifications ? », *Document de travail*, INSEE, CREST.
- [6] Bisault L., Destival V., Goux D. (1994), « Emploi et chômage des non-qualifiés en France », *Économie et Statistique*, n°273, INSEE.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Guy Barbut, Myriam Garric, Daniel Lepesant. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

DÉFINITION DE L'EMPLOI NON QUALIFIÉ

Il n'existe pas de définition officielle de l'emploi non qualifié, composé de postes d'ouvriers et d'employés. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE distingue avec précision les ouvriers qualifiés des ouvriers non qualifiés au niveau des deux premiers chiffres de cette nomenclature. En revanche, pour les employés, la séparation est plus délicate. L'INSEE propose une répartition basée sur les grandes familles de fonction professionnelle plutôt que sur les niveaux de qualification au sein du même domaine (G. Burnod, A. Chenu [5]). C'est celle qui est adoptée ici. Les résultats sont présentés dans la nomenclature des familles professionnelles. Entre parenthèses figure le code au niveau 84 (sur 2 positions) ou au niveau 224 (sur 4 positions).

Ouvriers non qualifiés

- (A0) Agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs salariés
- (A140) Maraîchers-horticulteurs salariés
- (A142) Viticulteurs-arboriculteurs salariés
- (A340) Pêcheurs salariés
- (B0) Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
- (B3) Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
- (C0) Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- (D0) Ouvriers non qualifiés de l'enlèvement ou du formage du métal
- (D3) Ouvriers non qualifiés de la mécanique
- (E0) Ouvriers non qualifiés des industries de process
- (F0) Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
- (F2) Ouvriers non qualifiés du bois
- (J0) Ouvriers non qualifiés de la manutention
- (K020) Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
- (S020) Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation
- (T4) Agents d'entretien

Employés non qualifiés

- (J340) Conducteurs de véhicules légers
- (R0) Caissiers et employés de libre-service
- (R1) Vendeurs
- (S260) Employés de l'hôtellerie
- (S261) Serveurs de cafés-restaurants
- (T0) Coiffeurs et esthéticiens
- (T1) Employés de maison
- (T2) Assistants maternels
- (T3) Gardiens
- (T6) Employés de services divers

Ouvriers qualifiés

- (A141) Jardiniers salariés
- (A341) Marins salariés
- (B1) Ouvriers qualifiés des travaux publics et du béton
- (B2) Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment
- (B4) Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment
- (B5) Conducteurs d'engins du BTP
- (C1) Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- (D1) Ouvriers qualifiés par enlèvement du métal
- (D2) Ouvriers qualifiés par formage du métal
- (D4) Ouvriers qualifiés de la mécanique
- (D5) Ouvriers de la réparation automobile
- (E1) Ouvriers qualifiés des industries de process
- (F1) Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
- (F3) Ouvriers qualifiés du bois
- (F4) Ouvriers des industries graphiques
- (G0) Ouvriers qualifiés de la maintenance
- (J140) Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
- (J2) Conducteurs d'engins de traction et de levage
- (J341) Conducteurs de transports en commun
- (J342) Conducteurs livreurs
- (J343) Conducteurs routiers
- (J344) Conducteurs sur réseaux guidés
- (J440) Agents d'exploitation des transports
- (K040) Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal
- (S040) Bouchers
- (S041) Charcutiers-traiteurs
- (S042) Boulangers-pâtisseries et (S140) les cuisiniers

Employés qualifiés

- (J460) Contrôleurs des transports
- (J560) Agents et hôtesses d'accompagnement
- (J561) Agents administratifs des transports
- (J562) Employés du tourisme et des transports
- (L0) Secrétaires
- (L1) Comptables
- (L2) Employés administratifs des entreprises
- (P0) Fonctionnaires de catégorie C
- (Q060) Employés des banques
- (Q160) Employés des assurances
- (T5) Pompiers, policiers et personnels de l'armée
- (V0) Aides-soignants

Encadré 2

UNE AUTRE APPROCHE DE L'EMPLOI NON QUALIFIÉ

Une autre étude de la DARES (1) aborde le thème de l'emploi non qualifié. Développant une approche par les salaires et les coûts, elle a un champ restreint au secteur privé hors agriculture et services domestiques, et n'incluant pas l'apprentissage et les stages et emplois aidés. Ce champ est donc plus réduit que celui étudié ici, mais les conclusions sont peu différentes sur certains aspects examinés par les deux études.

	Secteur privé (champ réduit)	Secteur privé (champ total)	Ensemble de l'économie
Emploi non qualifié.....	3 407 000	4 483 000	5 398 000
Emploi qualifié	10 307 000	10 793 000	15 379 000
Emploi total	13 714 000	15 276 000	20 779 000
<i>Part de l'emploi non qualifié dans l'emploi total (en %).....</i>	24,8	29,3	26,0

Source : INSEE, enquête Emploi 2000.

(1) - A. Gubian, S. Ponthieux [1].

Encadré 3

SOURCES UTILISÉES

Enquête Emploi de l'INSEE

Il s'agit d'une enquête annuelle réalisée au mois de mars (sauf les années de recensement 1990 et 1999) auprès d'un échantillon de 100 000 logements. Un des objectifs de cette enquête est de permettre l'évaluation du nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus en situation d'emploi, de chômage ou d'inactivité selon les définitions du Bureau International du Travail. De nombreux thèmes y sont abordés, comme l'activité professionnelle actuelle et antérieure de l'individu, la recherche ou non d'un emploi, la formation, l'origine géographique et sociale.

Fichiers mensuels du marché du travail de l'ANPE

Ces fichiers recensent en fin de mois les demandeurs d'emploi, ventilés en huit catégories. *Dans l'étude, seules les catégories 1 et 6 sont comptabilisées.* La catégorie 1 regroupe les personnes déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé d'activité réduite ou occasionnelle de plus de 78 heures dans le mois. La catégorie 6 regroupe ceux qui recherchent un emploi à temps plein et à durée indéterminée, et qui ont exercé une activité réduite ou occasionnelle de plus de 78 heures dans le mois. Cette source contient des informations sur le type d'emploi recherché, l'ancienneté de chômage et les caractéristiques des demandeurs d'emploi.